

COLLÈGE BORÉAL

**Présciences de la santé
-voie vers les diplômes avancés et baccalauréats-**

**Guide du programme
2022-2023**

**Coordonnatrice:
Kristy Beadman
(705) 560-6673 poste 4155
kristy.beadman@collegeboreal.ca**

**Professeure : Daniel Landry
(705) 560-6673 poste 4180
daniel.landry@collegeboreal.ca**

TABLE DES MATIÈRES

I	INTRODUCTION AU PROGRAMME.....	3
II	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME	4
III	PROGRAMME D'ÉTUDES	6
IV	ÉDUCATION INTERPROFESSIONNELLE.....	6
V	DESCRIPTION DES COURS	
	ÉTAPE 1.....	7
	ÉTAPE 2.....	8
VI	MANUELS DE CLASSE	10
VII	COMMUNICATION AU COLLÈGE	10
VIII	SITES INTERNET ET LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS.....	11
IX	RECHERCHES INFORMATIQUES-ALPHONSE-DESJARDINS CENTRE	11
X	SYSTÈME D'ÉVALUATION	12
XI	EXIGENCES PARTICULIÈRES DU DÉPARTEMENT.....	13

INTRODUCTION AU PROGRAMME

Le programme « Présiences de la santé voie vers les diplômes avancés et baccalauréats » prépare les diplômés à poursuivre des études dans les programmes de diplômes avancés et de baccalauréats en sciences de la santé ou autres domaines connexes. Le programme permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et les compétences en communication, mathématiques, biologie, chimie générale et chimie organique requises pour bien réussir dans le programme convoité, ainsi qu'en physique lorsque cette option est disponible.

De plus, le programme permet à l'étudiant d'explorer les diverses carrières en sciences de la santé, et les programmes d'études permettant d'y accéder, tout en complétant des cours ou des crédits postsecondaires qui pourraient être transférés vers d'autres programmes reliés aux sciences de la santé ou autres sciences connexes.

Suite à la réussite du programme, le diplômé pourra faire une demande d'admission à la première année d'un programme de formation en sciences de la santé ou autres programmes de sciences menant à un diplôme avancé ou à un baccalauréat. De plus, le diplômé pourrait se voir reconnaître des cours ou des crédits dans son futur programme dans la même institution ou dans une autre institution.

La réussite du programme ne garantit cependant pas l'admission dans un quelconque programme de sciences ou de sciences de la santé, ni ne garantit la reconnaissance des crédits. Les étudiants intéressés sont invités à contacter le bureau des admissions du collège de leur choix afin d'obtenir de plus amples renseignements concernant les programmes, les exigences d'admission et les possibilités de reconnaissance de cours ou de crédits. Les étudiants peuvent aussi profiter des ressources disponibles sur le site de ONTransfert.ca.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE RELATIFS À L'EMPLOYABILITÉ

Toutes les personnes titulaires d'un certificat du programme « Présiences de la santé voie vers les diplômes avancés et baccalauréats » doivent démontrer qu'elles ont atteint tous les six résultats d'apprentissage de la formation professionnelle (le septième étant optionnel), les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants.

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
La communication	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents 	<ol style="list-style-type: none"> 1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire; 2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace; 3. communiquer oralement et par écrit en anglais ;
Les mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> • Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. exécuter des opérations mathématiques avec précision;
La pensée critique et la résolution des problèmes	<ul style="list-style-type: none"> • Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice 	<ol style="list-style-type: none"> 1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes; 2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;
La gestion de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet 	<ol style="list-style-type: none"> 1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés; 2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;

Domaines	Domaines précis : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :	Résultats d'apprentissage : Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :
Les relations interpersonnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage 	<ol style="list-style-type: none"> 1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe; 2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs; 3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique ;
La gestion personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités 	<ol style="list-style-type: none"> 1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets; 2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Présidences de la santé voie vers les diplômes avancés et baccalauréats (Certificat d'études collégiales de l'Ontario)

1. examiner les concepts, les processus et les systèmes biologiques du corps humain, notamment en s'appuyant sur l'étude de la génétique et de l'épigénétique, de la structure, la fonction et les propriétés des molécules biologiques, des cellules, des tissus et des organes des divers systèmes du corps humain, en lien avec l'homéostasie, le développement du corps humain et la santé
2. examiner les concepts, les systèmes et les processus en chimie en lien avec la santé et le corps humain, notamment en se basant sur l'étude de la structure atomique et moléculaire, de la stœchiométrie des réactions chimiques, des solutions et de la solubilité, des acides et des bases, ainsi que de la chimie organique et de la biochimie
3. résoudre des problèmes numériques et interpréter des données en lien avec le domaine des sciences de la santé et autres disciplines scientifiques connexes en appliquant des concepts mathématiques en algèbre, probabilité et statistique descriptive et inférentielle
4. utiliser de manière appropriée le langage et la terminologie propres aux sciences de la santé et autres disciplines scientifiques connexes afin de communiquer d'une façon claire, concise et

correcte, sous forme écrite, orale et visuelle

5. préparer une stratégie et un plan personnel de cheminement scolaire, de planification de carrière et de perfectionnement professionnel en sciences de la santé ou autres disciplines scientifiques connexes
6. explorer des questions, des problèmes et des données dans le domaine des sciences de la santé ou autres disciplines scientifiques en s'appuyant sur la méthode scientifique
7. Physique (RAFP Optionnel)-examiner les lois et concepts fondamentaux de la physique et leur application au domaine des sciences de la santé et autres disciplines scientifiques connexes.

Note: Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

PROGRAMME D'ÉTUDES

Étape 1		
BIO1026	Anatomie et physiologie I	42 h
ENG1008	Preparatory English for Professional Communication	42 h
FRA1005	Français I	42 h
PSA1006	Mathématiques I	42 h
PSA1007	Chimie I	56 h
PSA1009	Exploration de carrières en santé	42 h
SAN1000	Terminologie médicale	42 h
PSA1017	Physique I	42h
Étape 2		
BIO1027	Anatomie et physiologie II	42 h
ENG1011	Professional Communication in English	42 h
PSA1019	Chimie II-pré-universitaire	56 h
PSA1016	Mathématiques II	42 h
PSA1018	Physique II	42h
PSA1010	Initiation à la recherche scientifique	28 h

La possibilité d'une reconnaissance des acquis ou d'un transfert de crédit doit être discutée avec le coordonnateur du programme. Des frais administratifs existent pour ces derniers.

Politique relative à l'échec d'un cours

(6.22 Guide Boréal) Le privilège de reprise n'est pas un droit; il est accordé à la discrétion du collègue dans le cadre des rencontres d'évaluation et de réussite scolaire (RERS). Seul.e la doyenne ou le doyen a le droit d'accorder un privilège de reprise.

Une étudiante ou un étudiant qui a obtenu une note finale à laquelle il ne manque que 5 % ou moins pour atteindre la note de passage peut se voir accorder le privilège d'une reprise.

À la suite d'une décision d'offrir le privilège de reprise à l'étudiante ou l'étudiant, la coordonnatrice ou le coordonnateur du programme ou la superviseure ou le superviseur postsecondaire communiquera avec elle ou lui pour l'informer de la décision. Une fois averti, l'étudiante ou l'étudiant a cinq (5) jours ouvrables pour confirmer son intérêt et payer ses frais au Bureau des admissions et du registrariat. L'évaluation de reprise doit être complétée dans les 10 jours ouvrables qui suivent la demande de reprise.

L'évaluation de reprise compte pour 100 % de la note et l'étudiante ou l'étudiant qui réussit une reprise obtient la note de passage du cours en question. En cas d'échec, la note finale avant l'évaluation de reprise demeure la note finale du cours échoué pour l'étudiante ou l'étudiant.

Le Collège Boréal n'accorde qu'une seule fois le privilège de reprise pour le même cours.

Les éléments évalués pour accepter d'accorder un privilège de reprise sont les suivants :

- L'étudiante ou l'étudiant doit avoir participé à au moins 80 % du cours en question;

- L'étudiante ou l'étudiant doit avoir complété toutes les évaluations sommatives du cours en question;
 - L'étudiante ou l'étudiant doit n'avoir été l'objet d'aucune mesure disciplinaire au Collège Boréal (p. ex., comportement perturbateur, malhonnêteté intellectuelle);
 - L'étudiante ou l'étudiant doit avoir une moyenne pondérée à l'étape d'au moins 2,0
- Le dossier de l'étudiante ou l'étudiant sera évalué par le comité de réussite durant les réunions de réussite. Le privilège de reprendre un cours **pourrait** être accordé suite à la revue du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant par le comité de réussite.

Le dossier de l'étudiante ou l'étudiant sera évalué par le comité de réussite durant les réunions de réussite. Le privilège de reprendre un cours **pourrait** être accordé suite à la revue du dossier de l'étudiante ou de l'étudiant par le comité de réussite.

ÉDUCATION INTERPROFESSIONNELLE

Dans les milieux de santé, les soins du client sont planifiés et prodigués par plus d'une profession dans le domaine de la santé. Les professionnels de la santé travaillent en collaboration dans le but d'assurer des soins de qualité et sécuritaires aux clients et s'unissent pour former l'équipe interprofessionnelle.

Dans le cadre de votre programme, des activités formatives et sommatives sont planifiées avec vos collègues des autres programmes afin de vous sensibiliser aux rôles, responsabilités et champs de pratique des différentes professions. Ces activités interprofessionnelles ont comme but de promouvoir le respect et la communication professionnelle, ainsi que de favoriser le fonctionnement efficace de l'équipe de soins. La participation aux activités formatives est obligatoire à l'atteinte des objectifs du programme.

DESCRIPTIONS DES COURS

ÉTAPE 1

1. BIO1026 – Anatomie et physiologie I* Note de passage : 60% (42 heures)

Ce cours permet à l'étudiant en sciences de la santé d'acquérir les connaissances de base en anatomie et physiologie humaines sur lesquelles il pourra bâtir son expérience clinique. L'étudiant acquiert des notions en rapport aux concepts fondamentaux, à l'organisation du corps, à la cellule, aux tissus, ainsi qu'aux systèmes tégumentaire, squelettique, musculaire, cardiovasculaire et respiratoire.

2. ENG1008-Preparatory English for Professional Communication (42 heures)

The Preparatory English in the Workplace course, ENG1008, is designed to help Francophone students improve their English communication skills to a level appropriate for academic studies. The course is intended to help students develop their skills and confidence in reading, writing, listening and speaking, with a particular focus on vocabulary, language use, grammar, and reading comprehension. Students who achieve the learning outcomes of the course will have well-developed communication skills that will prepare them for success in a variety of post-secondary college programs.

3. FRA1005 - Français I (42 heures)

Ce cours permet à l'étudiante ou à l'étudiant d'améliorer ses aptitudes à parler, à lire et à écrire. L'accent est mis sur les techniques de communication liées à la vie personnelle ou professionnelle. L'organisation de la pensée, l'art de l'expression, la lecture et la qualité de la langue sont des éléments fondamentaux de ce cours. Par le biais d'activités d'apprentissage variées, les étudiants sont encouragés à promouvoir et affirmer leur identité francophone tout en perfectionnant leurs habiletés de communication en français. (3 crédits/42 heures)

4. PSA1006 - Mathématiques I (42 heures)

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de mettre à jour ses connaissances en mathématiques et de maîtriser les notions mathématiques de base afin de s'en servir comme outil de travail dans le domaine de la santé. L'étudiante ou l'étudiant apprend à résoudre des problèmes en effectuant des opérations mathématiques portant sur des nombres entiers, des nombres décimaux et des fractions. Les activités d'apprentissage permettent aussi d'approfondir les notions de base de l'algèbre, de la notation scientifique et des chiffres significatifs dans le contexte de la santé.

5. PSA1007 - Chimie I (56 heures)

Ce cours est une introduction aux principes de base en sciences chimiques se rapportant au domaine des sciences de la santé. On étudie les unités de mesure en chimie, la classification de la matière, la structure atomique, le tableau périodique, les types de liaisons et de réactions chimiques, la nomenclature des ions, la stœchiométrie, ainsi que les solutions. Les notions de base apprises préparent les étudiants aux notions plus avancées traitées dans le cours PSA1019 - Chimie II-Pré-universitaire.

6. PSA1009 – Exploration de carrière en santé (42 heures)

Ce cours dynamique et original amène l'étudiant et l'étudiante à explorer diverses carrières liées au domaine de la santé. Les activités d'apprentissage sont conçues pour permettre de mieux comprendre les aptitudes et compétences requises pour chaque profession. Que ce soit dans le cadre d'une journée carrière, d'un atelier animé par un professionnel, d'une activité au sein d'une séance de classe, en laboratoire ou d'une entreprise, l'étudiant ou l'étudiante pourra se renseigner sur le milieu de travail

propre à chaque profession et sur les perspectives d'emplois. Ainsi, il ou elle sera mieux équipé(e) pour planifier son cheminement personnel et son parcours d'études en vue de poursuivre sa carrière de choix.

7.PSA1017 – Physique I (42 heures)

L'étudiant ou l'étudiante étudie des principes de base du domaine des sciences physiques relié à la mécanique, la thermodynamique et la cinétique des gaz. Il ou elle résout une variété de problèmes mathématiques à leurs sujets. L'étudiant ou l'étudiante étudie les liens entre ces principes et divers processus physiologiques et examine leur application dans le monitoring de l'état de santé, le dépistage, et le traitement des conditions médicales.

8.SAN1000-Terminologie médicale (42 heures)

Ce cours permet à l'étudiante ou l'étudiant de développer les aptitudes nécessaires à analyser les termes médicaux. Le langage de la médecine relève surtout du latin et du grec; cette méthode, qui permet de décortiquer les mots, facilite la mémorisation et la compréhension des termes dans les sciences de la santé.

ÉTAPE 2

1. BIO1027 – Anatomie et physiologie II* Note de passage : 60% (42 heures)

Ce cours permet à l'étudiant en science de la santé d'acquérir les connaissances de base en anatomie et physiologie humaines sur lesquelles il pourra bâtir son expérience clinique. L'étudiant acquiert des notions en rapport aux concepts fondamentaux, à l'équilibre hydrique, électrolytique et acidobasique, au métabolisme, ainsi qu'aux systèmes nerveux, endocrinien, urinaire, lymphatique, immunitaire, digestif et reproducteurs masculin et féminin.

2. ENG1011 –Professional Communication in English (42 heures)

ENG1011 will help students meet the requirements of professional communications in today's workplace. Through the development of reading and listening skills, students will demonstrate the comprehension of workplace material presented in both oral and written forms. Oral communications are addressed in a variety of workplace settings to further develop students' spoken language skills. Students enhance their written communication skills by learning the conventions of structure and writing style of emails and letters, as well as writing a short essay related to their future career. (3 crédits/42 heures)

3. PSA1019 – Chimie II-pré-universitaire (56 heures)

L'étudiant ou l'étudiante approfondit sa compréhension des systèmes chimiques et de leur équilibre, de l'électrochimie, des variations d'énergie, de la vitesse de réaction et de la chimie organique. L'accent est mis sur la portée de ces sujets en sciences de la santé et fournit aux étudiants une perspective chimique de la santé et du corps humain.

4. PSA1016-Mathématiques II (42 heures)

À la fin de ce cours, les étudiants auront démontré leur aptitude à évaluer une série d'expressions algébriques et à appliquer ces principes à des situations communes qui surviennent dans le domaine des sciences de la santé. Les concepts étudiés incluront l'algèbre (avec une emphase sur les techniques

analytiques) et l'évaluation des équations linéaires. Les étudiants développeront leurs habiletés de pensée critique et de résolution de problèmes par l'entremise de problèmes appliqués portant entre autres sur la population de bactéries, la demi-vie d'un médicament, les concentrations et le pH. Ils utiliseront les méthodes numériques ainsi que les graphiques, les schémas et les tableaux pour démontrer adéquatement les données, calculer les probabilités théoriques et empiriques d'événements simples à l'aide de la loi des probabilités, et appliqueront les principes de statistiques descriptives et inférentielles à des situations reliées au domaine des sciences de la santé.

5. PSA1018 – Physique II (42 heures)

L'étudiant ou l'étudiante apprend les principes de base du domaine des sciences physiques relié aux solides et fluides, à l'électricité, au magnétisme, à la physique nucléaire et aux ondes et la façon dont ceux-ci s'appliquent aux divers processus physiologiques, en plus de résoudre une variété de problèmes mathématiques. Il ou elle examine également l'application de ces principes dans les instruments de dépistages, de monitoring et de traitement de l'état normal de santé et des conditions médicales.

6. PSA1010-Initiation à la recherche scientifique (28 heures)

Dans ce cours, on initie l'étudiant ou l'étudiante au processus de recherche scientifique ainsi qu'à diverses méthodes de recherche. Les étudiants apprennent à distinguer entre des information qualitatives et quantitatives, évaluer la fiabilité des sources de renseignements, formuler des questions de recherche, recueillir les données nécessaires pour tester des hypothèses et les représenter de façon appropriée, et tirer des conclusions logiques. On discute aussi des répercussions de la recherche scientifique sur les plans personnel, éthique, socioculturel, économique et environnemental.

*La note de passage du cours **BIO1026 ET BIO1027** est de 60%.

Autre information

Les étudiants de PSDB et PSCD qui réussissent le programme et obtiennent le certificat (note de passage PSDB/PSCD), seront accordés une place dans un programme de santé de leur choix à l'exception des programmes contingentés (VETQ et TRMG) et post-diplôme (ECHO). **Notez bien : pour rencontrer les conditions d'admissions de TRMG, les étudiants doivent compléter le programme de PSDB.*

Les cours de Présciences suivants sont les équivalents aux cours du secondaire :

- Biologie 11e ou 12e : BIO1026 **ET** BIO1027 **OU** BIO1016 **ET** BIO1013
- Chimie 11e ou 12e : PSA1007 **ET** PSA1008 **OU** PSA1007 **ET** PSA1019
- Physique 11e ou 12e : PSA1017 **ET** PSA1018
- Mathématiques 11^e ou 12^e : PSA1006 **ET** PSA1016
- English 11^e ou 12^e : ENG1011
- Français 12^e : FRA1005

**Notez bien : Les étudiants de PSDB et PSCD qui réussissent les cours préalables seulement avec la note de passage de Présciences rencontre les conditions d'admissions pour les autres programmes de santé. Ils n'ont pas besoin d'atteindre la même note de passage des cours de secondaire (par exemple : TRMG exige 70% pour les cours préalables de secondaire).*

MANUELS DE COURS

Biologie humaine, Anatomie et Physiologie I et II, Physique et Chimie pour Sciences de la santé I et II:

- Marieb, N. Elaine, Hoehn, Katja (2019). **Anatomie et physiologie humaines, 6^e édition**. Saint-Laurent, Québec. ERPI. ISBN : 9782761395311.

Chimie :

- Arpin, A., Papillon, L. (2019). **Chimie générale, 5^e édition**. ERPI. ISBN : 9782765078579 (manuel numérique).

Terminologie médicale :

- Manuila, A., Manuila, L., Lewalle, P., Nicoulin, M., Papo, T (2015). **Dictionnaire médical, 10^e édition**. Paris. Masson. ISBN : 9782294750762.

Logiciel Antidote-obligatoire pour le cours de FRA 1005 et ENG1011 (français et anglais)

Notez : autres manuels pourraient s'ajouter à cette liste

COMMUNICATION AU COLLÈGE

MON BORÉAL (www.collegeboreal.ca) :

Courriel étudiant – site pour envoyer et recevoir des courriels. Carnet d'adresses de tous les étudiants et employés du collège.

MON BORÉAL (le portail) – trouver des informations sur ton profil personnel étudiant, tes cours, tes notes finales, tes frais payés et à payer en plus d'un calendrier et une liste de services disponibles pour toi.

Brightspace – Liste de tes cours en ligne et/ou la documentation pour tes cours en ligne et autres, par exemple; les notes de cours des professeurs, exercices et/ou laboratoire à imprimer. Moyen de communication avec le professeur et les autres étudiants du cours directement.

SITE INTERNET ET LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Collège Boréal – trouver des informations sur les programmes et cours, les services aux étudiants, les services d'emplois, les services publics, les emplacements et autres.

Sous l'onglet Services aux étudiants, tu peux accéder au Calendrier collégial, le Guide Boréal, et trouver des informations du Registrariat, Aide financière, Appui à l'apprentissage, Recherches Informatiques au Centre de ressources Alphonse-Desjardins, le Centre d'emploi pour étudiants, la Coopérative Boréal, le Logement, la Garderie, les activités collégiales, ainsi qu'accéder à votre courriel, et de là, au portail et à Brightspace.

<http://www.collegeboreal.ca/>

SYSTÈME D'ÉVALUATION

Barème d'évaluation et note de passage

<i>Note</i>	<i>valeur numérique</i>
A⁺	90-100
A	85-89
A⁻	80-84
B⁺	77-79
B	73-76
B⁻	70-72
C⁺	67-69
C	63-66
C⁻	60-62
D⁺	57-59
D	53-56
D⁻	50-52
EC	0-49

Pour continuer à l'étape 2, tu dois avoir une moyenne pondérée cumulative (MPC) de **2,0**. Pour recevoir le certificat de PRSC, tu dois compléter tous les cours à l'horaire avec les moyennes de D-, sauf pour les cours suivants : **BIO1026 note de C- ou 60%**.

EXIGENCES PARTICULIÈRES DE L'ÉCOLE DES SCIENCES DE LA SANTÉ

La santé et la sécurité du public sont des aspects importants pour l'ensemble des programmes du secteur Santé et Services communautaires. Ceux-ci exigent que les diplômées et diplômés de nos programmes possèdent non seulement les compétences professionnelles propres à leur champ d'expertise, mais également des compétences personnelles faisant d'elles et d'eux des personnes responsables et de confiance. Le développement de ces compétences s'acquiert en mettant en pratique des attitudes et des comportements individuels rigoureux.

GUIDE BORÉAL

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de lire et de se familiariser avec les politiques énumérées dans le Guide Boréal.

ABSENTÉISME

- **La présence en classe est obligatoire** afin d'assurer l'atteinte de tous les objectifs d'apprentissage et de la réussite du cours. Les échanges et les discussions de groupe qui ont lieu lors des cours et des laboratoires font partie intégrante de l'apprentissage de l'étudiante et de l'étudiant.
- **En cas d'absence motivée, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d'):**
 - **communiquer avec la professeure ou le professeur avant le cours** selon les coordonnées indiquées dans le plan de cours.
 - **consulter son plan de cours** afin de vérifier les activités d'apprentissage et la matière enseignée lors de son absence
 - **de s'associer à l'avance avec une autre étudiante ou un autre étudiant, ou de s'informer auprès de ses collègues de classe** afin d'obtenir plus d'information concernant la matière enseignée et le matériel distribué durant la période d'absence
 - **arriver prête ou prêt pour la prochaine classe en ayant complété tous les travaux, exercices ou lectures, etc. assignés ou manqués lors de son absence**
- **En cas d'absence le jour d'une activité d'évaluation, l'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :**
 - aviser la professeure ou le professeur de son absence avant le cours
 - dès son retour au Collège, l'étudiante ou l'étudiant doit :
 - ◆ soumettre une pièce justifiant son absence (p. ex. un billet du médecin ou infirmière praticienne ou une preuve de présence aux funérailles)
 - ◆ déposer une demande formelle **par écrit** à la professeure ou au professeur avant la prochaine classe, afin de faire l'activité manquée selon un horaire qui conviendra à l'étudiante et l'étudiant ainsi qu'à la professeure ou le professeur.

IMPORTANT : L'étudiante ou l'étudiant obtiendra le privilège de faire l'activité d'évaluation manquée uniquement dans les situations jugées acceptables par la professeure ou le professeur. Ce privilège ne sera en aucun temps accordé à une étudiante ou un étudiant qui accusera une absence non motivée lors d'une activité d'évaluation.

- **En cas d'absence répétée, motivée ou non motivée,** l'étudiante ou l'étudiant recevra un avis d'absence :
 - ◆ Absence à **10%** des heures totales d'un cours :
 - 1) l'étudiante ou l'étudiant recevra une notification d'absentéisme écrite. L'avis sera versé à son dossier académique
 - ◆ Absence de **20%** ou plus des heures totales d'un cours :
 - 2) l'étudiante ou l'étudiant recevra une 2e et dernière notification écrite. Elle ou il risque d'échouer à un cours et l'avis sera versé à son dossier académique

PONCTUALITÉ

Les heures de cours doivent être respectées. L'étudiante ou l'étudiant est responsable de consulter son horaire de cours et de se présenter à l'heure prévue. **En cas de retard non justifié au préalable auprès de la professeure ou du professeur,** l'étudiante ou l'étudiant se fera interdire l'accès à la salle de classe

RESPECT DES ÉCHÉANCIERS

En cas de non-respect d'un échéancier, la note 0 sera attribuée à l'étudiante ou l'étudiant.

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de (d') :

- consulter son plan de cours afin d'identifier les dates de remises des travaux
- obtenir l'approbation au préalable de la professeure ou du professeur pour remettre un travail à une date ultérieure

EXAMEN DE REPRISE

Comme précisé dans le Guide Boréal, avoir l'opportunité d'écrire un examen de reprise n'est pas un droit, mais un privilège. Celui-ci ne sera accordé que lors de circonstances exceptionnelles. Le privilège de reprise n'est pas un droit, il est accordé à la discrétion du Collège dans le cadre des réunions de réussite. Une étudiante ou un étudiant qui a obtenu une note finale à laquelle il ne manque que 5 % ou moins pour atteindre la note de passage **peut** se voir accorder le privilège d'une reprise.

TRAVAUX

L'étudiante ou l'étudiant est responsable de :

- remettre ses travaux à la professeure ou au professeur selon les consignes établies pour chaque cours par la professeure ou le professeur. Les travaux remis par l'entremise d'une tierce personne ne seront pas acceptés, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- remettre une copie dactylographiée et imprimée de chacun de ses travaux, à moins qu'une entente ait préalablement été prise avec la professeure ou le professeur à cet effet
- conserver une copie des travaux qu'elle ou qu'il remet à la professeure ou au professeur
- pouvoir en fournir une copie en tout temps, sur demande

MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Guide Boréal prévoit des sanctions concernant les situations de malhonnêteté intellectuelle. L'étudiante ou l'étudiant est fortement encouragé de se familiariser avec la notion de malhonnêteté intellectuelle afin de ne pas se retrouver en situation d'infraction qui pourrait gravement nuire à la bonne réussite de ses études.

QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

La qualité de la langue française est prise en considération dans toutes les activités d'évaluation formative ou sommative. De ce fait, l'étudiante ou l'étudiant pourra recevoir une réduction de la note finale d'un travail quelconque qui est attribuable à la qualité de la langue. Il en va de même pour tout travail qui doit être remis en anglais. Veuillez vous référer aux grilles d'évaluations fournies par votre professeure ou professeur.

UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Seule l'utilisation d'un ordinateur est autorisée en salle de classe en fonction des besoins du cours. Ces besoins sont déterminés par la professeure ou le professeur. Une étudiante ou un étudiant qui ne respecte pas cette consigne :

- sera retirée ou retiré de la salle de classe
- recevra un avis disciplinaire qui sera également déposé à son dossier
- devra rencontrer la doyenne ou le doyen afin d'obtenir l'approbation de réintégrer la salle de classe

Politique pour le comportement perturbateur

Le Collège ne tolérera en aucun cas des paroles, actions ou comportements qui sont perçus ou

menacent de nuire :

- à l'ambiance propice à l'apprentissage
- aux droits de n'importe quel membre de la collectivité collégiale
- à la sécurité de n'importe quel membre de la collectivité collégiale

Exemples de comportement perturbateur

Le comportement perturbateur peut être, mais non exclusivement :

- gêner ou empêcher les activités scolaires;
- exercer de la violence physique ou verbale, menaces, intimidation, harcèlement ou autres formes de conduite à cause desquelles quelqu'un, au Collège, pourrait se sentir menacé ou en danger;
- pratiquer des actes qui mettent en danger la santé physique ou mentale ou la sécurité de qui que ce soit, au Collège;
- avoir une conduite contraire aux bonnes mœurs, obscène ou indécente.

Exemples de comportement acceptable

Le comportement acceptable peut être, mais non exclusivement :

- la manifestation de différences culturelles;
- excentricité ou manières étranges sans être menaçantes;
- la plupart des désaccords ou différences d'opinions;
- le besoin manifesté par certaines personnes de disposer d'heures supplémentaires pour des raisons personnelles, etc.